

mercredi 20 avril 2011



Journal Ouest-France du mercredi 20 avril 2011

Edition : Caen - Rubriques : Argences

Une chaudière bois pour chauffer aussi la piscine

L'initiative

La communauté de communes du Val-ès-Dunes, le maire d'Argences, Biomasse et la société Viria ont signé une délégation de service public pour la mise en place du premier réseau de chaleur sur la communauté de communes du Val-ès-Dunes. Avec à la clé la construction d'une chaufferie bois à Argences qui constituera le premier réseau de chaleur de la CDC. Elle permettra de chauffer le futur complexe aquatique, le collège, les écoles, le gymnase et des logements sur la commune.

« Nous allons utiliser les ressources naturelles des exploitants agricoles du coin. Nous avons des forestiers sur le territoire. Nous avons fait appel à Biomasse Normandie pour voir dans quelle mesure c'était viable », rappelle Xavier Pichon, président de la CDC.

Un système beaucoup moins polluant

« Nous avons demandé une étude pour 70 logements privés qui pourraient être plus tard raccordés au réseau chaleur. Nous allons mener des réunions de quartiers pour sensibiliser et inciter les particuliers à s'y raccorder. Et ce afin de mutualiser les moyens avant de lancer l'étude finale et d'ouvrir des tranchées », précise Dominique Delivet, le maire d'Argences.

En octobre 2009, le conseil dit « oui » au projet et la procédure est lancée aidée par Biomasse. Sur six entreprises au départ, c'est Viria (anciennement combustibles de Normandie) qui a été choisie : **« Nous nous lançons dans les énergies renouvelables, vers les pompes à chaleur et la chaufferie bois. Ici nous allons nous occuper de la conception, construction et exploitation sur 24 ans »,** explique Jean-Michel Juaneda, directeur général de Viria.

Il s'agit d'une chaufferie bois d'1 mégawatt consommant 100 tonnes de bois sur une année. **« Cela représente une économie d'énergie de 10 % pour les bâtiments d'Argences. Au niveau activité, cela représente 4 à 500 heures de maintenances et deux emplois à temps plein. L'approvisionnement en bois se fera d'une plateforme sur la Jalousie, issue de plaquettes forestières et bocagères et pour 45 % de produits connexes de sciure »,** rappelle Mathieu Fleury, chef de projet Bois énergie pour Biomasse Normandie. Pour faire transiter le bois 50 camions par an **feront la navette** et deux par semaine en hiver. Et en cas de problème : 2 mégawatts de gaz sont prévus en secours.

La chaudière bois sera d'une surface de 150 m² et sera implantée juste à côté du centre aquatique. Le projet s'inscrit dans le fonds chaleur (Ademe) et sera en deçà de la réglementation pour le respect de la qualité de l'air : **« Elle sera dotée d'un filtre très performant. Cela évitera 560 tonnes de rejet de CO2 par an, par rapport à un système traditionnel. »** Son coût est 1, 5 million d'euro pour la chaufferie avec 650 000 € de subventions.

(Lire page 8)

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdits.